

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres : En exercice : 15 Présents : 11 Votants : 14 POUR : 14 CONTRE : / ABSTENTION : /	L'an deux mille vingt-trois Le 04 avril à vingt heures trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Cernex, sous la présidence de Monsieur le Maire, Vincent TISSOT. <u>Date de convocation</u> : Le 27 mars 2023 <u>Secrétaire de séance</u> : Nadine CUSIN
<u>Présents</u> : Vincent TISSOT, Nadine CUSIN, André SEIFERT, Thierry DEFFAYET, Odette LAUDE, Virginie JACOTTET, Jérôme WAHL, Agnès RICHARD, Delphine BACHELLERIE, Estelle SIMONIN, Cécile CASSOU-LENS <u>Absent(e)(s) avec procuration</u> : Pascal GROSFORT, Martin PHILIPPS, Arnaud POLLET <u>Absent(e)(s) sans procuration</u> : Gaël MENETRIER	

Délibération n° D23-07

Objet : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2023
BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le Budget Primitif 2023 du budget principal et dans ce cadre,

Vu le tableau du budget principal primitif 2023 dont les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent de la manière suivante :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	1 856 990,30 €	1 306 201,04 €
Recettes	1 856 990,30 €	1 306 201,04 €

LE CONSEIL MUNICIPAL
Après en avoir délibéré,

- **ADOPTE** le budget primitif 2023 du Budget Principal qui lui est soumis.

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

Le Maire ,
Vincent TISSOT



Certifiée exécutoire le 05/04/2023
Transmise en Sous-Préfecture 05/04/2023
Affichée le 05/04/2023